

## **L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE CANADA-CORÉE DU SUD**

L'accord de libre-échange Canada-Corée (ALECC) est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015, soulignant le début d'une nouvelle étape dans les relations commerciales entre les deux pays. L'ALECC est le premier accord de libre-échange en Asie-Pacifique pour le Canada et en cela ouvre la voie à de futurs accords commerciaux dans la région et aussi de point d'entrée aux entreprises et entrepreneurs du Canada qui cherchent à développer leurs exportations en Corée et en Asie.

En 2005, le gouvernement du Canada a déterminé que les exportations totales de marchandises vers la Corée augmenteraient de 56 % et que les exportations agroalimentaires doubleraient — grâce à un accord de libre échange (ALE) entre les deux pays.

Pour les exportateurs agricoles et agroalimentaires du Canada, l'ALECC permet d'accroître les exportations vers la Corée du Sud et améliorer les possibilités d'accès au marché grâce à l'élimination d'une série de tarifs coréens sur les exportations agricoles. Un ALE avec la Corée du Sud permet de préserver la compétitivité canadienne et aider le Canada à conserver sa position de cinquième exportateur agroalimentaire mondial.

**La Corée du Sud est un partenaire commercial essentiel du Canada et un marché prioritaire pour les industries agroalimentaires.**

La Corée importe plus de 70 % de ses produits alimentaires. Le marché de la consommation est hautement développé et les aliments à l'occidentale sont de plus en plus populaires. Les possibilités d'expansion sur ce marché sont excellentes, ce qui explique l'engouement d'autres pays pour de nouveaux accords commerciaux avec la Corée du Sud.

En 2014, l'économie de la Corée du Sud était le 9<sup>e</sup> plus grand marché d'exportation du Canada, avec une valeur de 578,9 millions de dollars. Les cinq produits les plus exportés dans ce pays en 2014 comprennent le blé, le canola, le porc, les aliments préparés et le malt.

**La perte du marché sud-coréen a été un coup dur pour les industries agroalimentaires du Canada.**

L'égalité d'accès au marché pour les exportateurs agricoles et agroalimentaires canadiens est essentielle pour la compétitivité du Canada. Perdre le marché sud-coréen a été un coup dur pour les industries agroalimentaires du Canada, particulièrement pour l'industrie du bœuf, du porc, du canola et des céréales.



Examinons les faits:

- En 2011, la Corée du Sud a ratifié un accord commercial avec l'Union européenne.
- En 2012, l'ALE entre la Corée du Sud et les États-Unis est entré en vigueur.

Après l'entrée en vigueur de ces accords, les exportations vers la Corée de produits agroalimentaires du Canada ont chuté de plus de 1 milliard 530 millions de dollars. Cette perte massive des exportations a été directement attribuée à des accords de libre-échange conclus entre la Corée du Sud et les principaux concurrents du Canada, à savoir l'Union Européenne, les États-Unis et plus récemment l'Australie.

Les concurrents du Canada en matière d'exportation agroalimentaire ont pu obtenir des tarifs préférentiels, au détriment des producteurs canadiens. Sans son propre ALE avec la Corée du Sud, le Canada aurait été confronté à de nouvelles baisses des exportations vers ce marché important et n'aurait pas été en mesure de rivaliser avec les autres pays qui bénéficient d'avantages tarifaires. Avant l'ALECCC, les exportations vers la Corée du Sud faisaient face, en moyenne, à des tarifs sur les produits agricoles de l'ordre de 52,6%; voire 200% pour certains produits alimentaires.

*L'ACCAA est une coalition d'organismes nationaux et régionaux qui préconisent un contexte commercial international ouvert et transparent pour nos industries agroalimentaires. Nos membres comprennent les principaux exportateurs de produits agroalimentaires, dont les secteurs du bœuf, du porc, des céréales, des oléagineux, du sucre et du malt au sein desquels nous représentons les producteurs, les transformateurs et les exportateurs. Ensemble, ces secteurs produisent presque 80 % des exportations agricoles et agroalimentaires canadiennes, ont un chiffre d'affaires annuel d'environ 50 milliards de dollars et emploient directement près de 500 000 Canadiens.*